Procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 5 mars 2024- EXERCICE 2023

Le président Mousset a ouvert l'assemblée générale à 9 h 45 en accueillant les délégués et les partenaires venus nombreux (MSA, Groupama, Mutualia, Initiativ'Retraite 16, Présence Verte téléassistance).
Il a ensuite présenté les nouveaux présidents des clubs de Dignac, Ste Sévère et Barbezieux et annoncé l'adhésion en 2023 de 3 nouveaux clubs :

- APFEEF16 (Association des parents de familles espagnoles émigrées en France)
- Le Comité des fêtes de Verrieres
- Verrières Patrimoine Grande Champagne

Constatant que 86 délégués étaient présents ou représentés, l'assemblée a été déclarée ouverte.
Le bureau de l'assemblée a été constitué de :
Assesseurs : M Pelardis Michel et Samuel Méchain
Présidence du bureau : Gérard Mousset
Secrétaire : Jean-Paul Fourreau
Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mars 2023,
- Rapport d'activité,
- Rapport financier,
- Rapport des vérificateurs aux comptes,
- Rapport d'orientation,
- Cotisation 2025,
- Vote des résolutions,
- Élection et renouvellement d'administrateurs,
- Questions des délégués

Approbation du procès-verbal de l'AG du 14 mars 2023

Ce procès-verbal a été diffusé aux clubs lors de la remise des cartes 2024. Jean Paul Fourreau en a rappelé l'essentiel. Il a été adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité

La vie associative dans notre Fédération en 2023

Au 31 décembre 2023, la Fédération de la Charente comptait 49 clubs ou associations qui totalisaient 3 381 adhérents contre 3 231 fin 2022.

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2023 pour organiser les différentes activités départementales.

Président et administrateurs ont consacré à la Fédération environ 2.208 heures plus 461 heures de transport et 19.819 km de déplacements. Le Président a participé à 20 assemblées générales de clubs. Les administrateurs sont aussi amenés à participer à différentes réunions :

- Les comités d'agence MSA
- Le Conseil d'Administration et l'AG de Présence Verte Charente
- Le Conseil d'Administration et l'AG de Présence Verte Téléassistance
- Le Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

La presse a rendu compte de nos principales manifestations et de celles de nombreux clubs. **En 2023, nous avons répertorié 32 parutions**. Il reste des efforts à faire pour convaincre la presse de parler de nos activités mais l'appartenance à Générations Mouvement est citée plus souvent notamment en ce début 2024.

En ce qui concerne la communication avec les clubs, les courriers à destination des clubs sont accompagnés d'un envoi de mails : il y a eu 53 mailings à destination des responsables en 2023.

Le site internet de la Fédération a été refondu en 2021. Sa fréquentation pourrait être meilleure.
La fédération assure un soutien aux responsables. Le Président Mousset et André Landez se sont déplacés 12 fois dans les clubs afin de compléter leur formation à l'utilisation de SAGA (fichier adhérents, comptabilité, site Internet) et ont assuré le support téléphonique autant que de besoin.
Les nouveaux administrateurs de la fédération ont pu suivre une formation, suivie d'une autre de perfectionnement. Malgré nos propositions les nouveaux dirigeants de club n'ont pas éprouvé le besoin de suivre celles de président, trésorier, secrétaire. Si elles n'ont rien d'obligatoire elles se révèlent souvent utiles pour mieux exercer la fonction et éviter des erreurs.
Les réunions de secteurs ont eu lieu au mois de juin et ont réuni une centaine de responsables. Elles ont permis de nombreux échanges (assurances, co-organisation, spectacle de fin d'année) entre les responsables de clubs

et la Fédération. L'après-midi a été consacré à l'utilisation du logiciel SAGA.
Les journées des Responsables se sont déroulées le 5 et 7 décembre. Il y a été fait le point sur les projets 2024, présenté la nouvelle assurance pour les voyages de plus d'un jour et distribué les cartes d'adhérents 2024.

ACTIVITÉS proposées aux adhérents

Les concours locaux de dictée ont eu lieu du 23 au 30 janvier à Ligné, Roumazières, Blanzac et Gimeux. 87 participants se sont mesurés à une dictée plus courte et plus facile que les années précédentes. 18 demi-finalistes se sont retrouvés pour la finale départementale à la Caisse Régionale de Crédit Agricole le 31 mars
Pour la journée de la santé à Guimps 246 adhérents étaient présents. Les participants ont profité des ateliers proposés par l'animatrice du contrat local de santé du Sud Charente. Après le déjeuner, la coordinatrice du plan prévention santé pour les plus de 60 ans a présenté ce dispositif en cours de déploiement en Charente. Les projections démographiques montrent qu'en Charente, en 2040, 39% de la population aura plus de 60 ans contre 30% actuellement et une personne sur treize aura plus de 85 ans.
Les voyages ANCV ont eu un large succès auprès de nos adhérents. Il y a eu 146 participants en 3 séjours.
Les journées de l'Amitié ont eu lieu les 3 et 10 octobre et ont rassemblé 445 personnes.
Le 20 novembre, c'est 494 adhérents qui se sont retrouvés à Jonzac pour déjeuner puis assister au Spectacle « Les pépites de l'Amérique du Sud ». La plupart des participants ont profité de l'un des 8 cars mis à leur disposition.

Soutiens et Partenariats

Le partenariat avec la MSA et MSA services : Lors des rencontres avec les responsables, les actions de prévention proposées par l'ASEPT sont systématiquement évoquées (le club de Ligné a eu 2 activités organisées par l'ASEPT). Nos représentants participent à la vie des Comités d'Agence MSA. Outre le soutien logistique que nous apporte la MSA, la subvention accordée permet de ne répercuter qu'une faible partie des frais de transports des adhérents qui se rendent aux activités départementales.
Partenariat avec Groupama : Groupama propose des conditions tarifaires attractives aux adhérents et a participé au financement du Loto de la journée de l'Amitié de Roumazières.
Partenariat avec le Crédit Agricole Charente Périgord : Il a soutenu la Journée de l'Amitié de JARNAC. Les clubs et les adhérents bénéficient de tarifs réduits sur les services bancaires.
Partenariat Mutualia : En 2022, Mutualia a proposé une nouvelle offre nationale qui en dehors des clubs nous a amené 90 adhésions individuelles.
Soutien du Conseil Départemental : Nous avons sollicité le Conseil départemental sur les mêmes bases qu'avant la crise Covid et il a renouvelé son soutien qui contribue à proposer des activités départementales aux prix contenus.

Les activités dans les clubs.

En animant un réseau, la Fédération contribue à la dynamisation des clubs adhérents qui, sur le terrain, font un travail souvent sous-estimé. Le bilan est fait sur la base de 22 clubs représentant 2/3 des adhérents.
La plupart des clubs proposent des activités régulières:

1. Activité jeux de société et rencontre hebdomadaire : 21 clubs ont organisé en moyenne 35 rencontres.
2. 12 clubs ont organisé des activités physiques (marche, pétanque) et 529 rencontres.
3. 4 clubs ont organisé 314 séances de gymnastique. Un club organise des activités physiques adaptées aux personnes en surpoids
4. L'informatique a moins de succès mais 5 clubs ont maintenu les ateliers et on dénombre 117 séances.

Il y a ensuite une grande variété d'activités ponctuelles :
Les clubs ont organisé des **manifestations de pure convivialité** (repas, pique-nique, galette) : 23 clubs et 93 manifestations.
6 clubs ont proposé une participation à des spectacles qui ont réuni 326 personnes et 1 association a organisé 7 conférences qui ont rassemblé au total 379 personnes. Plusieurs organisent de loisirs créatifs.
3 clubs ont participé à des actions de solidarité (Téléthon, Octobre rose).
À noter que 6 clubs ont identifié des adhérents qui ont effectué 892 visites de personnes isolées.
Nous avons questionné les clubs sur la pratique du covoiturage. 13 clubs ont déclaré qu'ils le pratiquaient. C'est probablement en dessous de la réalité. Pour ces 13 clubs près de 374 passagers en auraient bénéficié.
Les clubs sont aussi une aide précieuse pour les voyages que souvent les seniors n'entreprennent pas seuls. En 2023, 15 clubs ont organisé 1 voyage d'une journée et 804 personnes y ont participé. 6 clubs ont organisé un voyage d'une semaine pour au total 395 adhérents. A signaler, les voyages culturels à prix plancher organisés par

l'association adhérente « Les Amis du Musée d'Angoulême ». Il faut y ajouter les 146 personnes qui ont bénéficié des séjours ANCV organisés par la Fédération. 14 clubs ont organisé 21 manifestations de soutien qui ont réuni 2 500 personnes. A noter que plusieurs clubs se sont regroupés pour organiser une manifestation commune ou organisent de nouvelles activités : couture, Karaoké, Code de la route, après-midi dansant.

Si on extrapole l'ensemble des activités déclarées par 22 clubs on peut estimer l'activité globale à 78.000 demi-journées d'animation.

Rapport financier

Les Comptes 2023

Nos ressources : les Produits : 186 464,70€

Les cotisations versées par les adhérents se sont élevées à 25 095.30€. Les participations des adhérents aux activités : 143.936.41€ contre 59.503,38€ en 2022 (effet spectacle annuel et ANCV).

Les subventions (CD16, MSA, Groupama, Crédit Agricole) sont restées à leur niveau habituel : 13.700€.

Dans les produits divers (3 732,99€) on retrouve la reprise de provision de 3 000€ constituée en 2022 pour faire face aux surcoûts des séjours ANCV qui a été utilisée comme prévu. Le reste correspond aux produits financiers qui s'élèvent à 403,09€. S'ajoutent 329,90€ de produits exceptionnels correspondants à des chèques non encaissés de plus d'un an.

Leur emploi : Les charges : 185.716,02€

Nous avons reversé une bonne partie des cotisations à l'assureur Groupama et à la fédération nationale soit au total 12 457,78€. Pour le fonctionnement de la Fédération (assemblée générale, frais de déplacement et frais administratifs) nous avons dépensé 17 800,05€.

Le coût des activités proposées aux adhérents s'est élevé à 154 478,04€. Dans les charges diverses (980,15€) on retrouve les achats fait pour le compte de clubs (ordinateurs).

Le résultat

Les recettes étant supérieures aux charges, le résultat est excédentaire de 748,68€ contre 2.059,58 € en 2022. Cependant, le détail des comptes montre que sans les produits exceptionnels et financiers, il n'aurait été excédentaire que de 15,69€. Ce résultat traduit bien la volonté du Conseil d'Administration de tarifer au plus juste les prestations proposées aux adhérents et de les faire bénéficier des subventions obtenues.

Le Bilan

Il s'équilibre au 31 décembre 2023 à 59 277,85€ contre 51.798,85€ au 31 décembre 2022.

L'actif : Apparait en immobilisations un projecteur vidéo qui sera amorti en 5 ans. La trésorerie passe de 30.352.75€ à 52.908,29€. Elle augmente en raison du résultat positif mais surtout de la variation des charges et des produits constatés d'avance (-16 340,74€ de charges constatées d'avance et +10 127€ de produits constatés d'avance). Au 31/12, il y avait 425€ de créances à récupérer (facturation tardives). Les charges constatées d'avance pour les voyages ANCV s'élèvent à 5 105,36€.

Le passif : Après affectation du résultat 2023, la réserve s'élèvera à 27 048,85€ contre 26.300,17€ 1er janvier. Figurent au passif les acomptes reçus des adhérents pour le voyage ANCV 2024 et des cotisations 2024 versées en avance soit un total de 32.229€.

BUDGET 2024

Il a été établi en reconduisant les activités 2023 et leur fréquentation et un voyage supplémentaire ANCV.

Les charges prévisionnelles : 224 365,78 €

Achats : 6.000€. Assurances : 7 073,83 € (effet de l'assurance voyages +1 jour). Autres services extérieurs : 203 382,15€ (traiteurs, locations, transports, 4 séjours ANCV). Charges de personnel : orchestre. Autres charges de gestion courante : cotisations à la FD Nationale et autres 6.800 €.

Les produits prévisionnels : 224 365,78 €

Ventes de produits prestations de service : 184 765,78 € (Inscriptions aux journées, spectacle et 4 voyages ANCV). Les subventions : 13.700€ en espérant la continuité du soutien de nos partenaires. Autres produits : 25.600€ (maintien du nombre de cotisants et tarif constant).

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Le rapport des vérificateurs aux comptes établi par André LANDEZ et Aimé VIROULAUD, déclare que les comptes présentés donnent une image fidèle de l'exercice 2023.

Rapport d'orientation

Le président Mousset a confirmé sa décision de mettre fin à son mandat de Président comme annoncé depuis au moins l'année dernière. Il a remercié les administrateurs de la Fédération et les responsables de clubs avec qui il a eu le plaisir de travailler. Il a redit sa confiance dans la capacité des administrateurs actuels et future à former

une nouvelle équipe qui saura mieux se partager les tâches. Il a conclu en rappelant toutes les actions qui sont planifiées et engagées pour 2024 et confirmé qu'il fallait que la Fédération comme les clubs sachent se renouveler pour attirer de nouveaux adhérents. Il a aussi indiqué que le Conseil avait fait le choix d'augmenter légèrement le tarif des animations départementales qui ont subi plusieurs hausses de coûts (transports, traiteurs) plutôt que la cotisation fédérale demandée à tous de façon à ne pas pénaliser l'accès aux associations adhérentes malgré le fait que la part restant à la Fédérations 16 diminue du fait de l'augmentation de la cotisation nationale et de l'assurance.

Résolutions et votes

Première résolution :
Après avoir entendu le rapport d'activité de l'association, l'assemblée générale approuve ce rapport.
Deuxième résolution :

- *Après avoir entendu le rapport financier de l'association, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et prend acte d'un total de charges arrêté à 185.716,02€ et de recettes de 186.464,70€ ce qui conduit à un résultat excédentaire de 748,68€.*
- *Affectation du résultat : l'assemblée générale décide que le résultat d'exercice de 748.68 € soit ajouté aux réserves ce qui en portera le montant à 27 048,85€.*
- *Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée générale adopte le budget 2024 proposé en équilibre avec un montant de recettes et de dépenses de 224 365,78€.*
- *Quitus est donné au Conseil d'administration pour sa gestion*

Troisième résolution :
Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale désigne Mme Pelardis Catherine et Aimé Viroulaud comme vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2024.
Quatrième résolution :
Après avoir entendu le rapport d'orientation du Président, l'assemblée générale adopte ce rapport.
Cinquième résolution :
*L'Assemblée générale fixe le montant de la cotisation 2025 à **7€** par adhérent de club*

L'ensemble des résolutions a été adopté à l'unanimité.

Élections

Renouvellement des administrateurs sortants : *Claudine Glappier, Martine Herbreteau, Jean-Marie Marchand.*

Résultat des votes : Pour 85 Contre 0 Abstention 0. Tous les candidats sont élus pour un mandat de 3 ans.

Conclusion de l'assemblée.

Le président MOUSSET a donné la parole à chacun des partenaires pour qu'il rappelle le contenu du partenariat et les services proposés aux adhérents. Se sont exprimés, la MSA, Mutualia, Présence Verte et Groupama.

Jean Pierre Laroche, vice-président de la Fédération nationale a rappelé l'implication du mouvement dans l'animation du milieu rural et son rôle majeur en matière de création de lien social. Ainsi il est complètement en phase avec ses partenaires historiques (Crédit Agricole, Groupama, MSA) et avec les structures qu'il a contribué à fonder (Présence Verte, ASEPT).
Il a remarqué que les clubs font souvent des actions remarquables qui sont mal valorisées et les a invités à mieux participer aux concours nationaux qui permettent de les mettre en valeur. Enfin il a souligné qu'au plan national, le mouvement avait en 2023 constaté plus de 40.000adhesions supplémentaires.
Il a terminé son propos en remerciant chaleureusement Gérard Mousset pour son implication et son rôle au niveau régional qui a permis à Générations Mouvement de conserver une représentation au CESER.

En fin de réunion, le président a remis à Josiane Grillet qui termine leur mandat, la médaille Générations Mouvement en remerciement de leur implication au sein de la Fédération. Cette médaille sera aussi attribuée à Jean Claude Robin qui a été empêché.

La réunion a été clôturée par Marie-Claude Bellot qui, au nom des administrateurs à titre personnel, de la fédération en tant que telle, de nombreux clubs et responsables, a remercié Gérard Mousset pour les 10 ans qu'il a consacrés à la Fédération et aux clubs. Remerciements auxquels elle a associé son épouse qui l'a soutenu et accepté ses absences.

Fait le 11 mars 2024

Le Président	Le secrétaire
Gérard MOUSSET	Jean Paul FOURREAU